

L'élevage ovin montmorillonnais partagé entre l'intensification et une voie plus extensive. Observations pour un débat ⁽¹⁾

Dans les années soixante-dix, l'élevage ovin français a bénéficié de rapports de prix favorables entre ses ventes et ses achats de facteurs de production. Mais depuis les années quatre-vingts, la libération des échanges dans le cadre de la P.A.C., a fait passer l'offre de viande ovine française d'un léger déficit plutôt favorable aux producteurs à une situation où les importations sont en passe de devenir prépondérantes : celles-ci ont atteint 46 % de la consommation en 1990, contre 20 % en 1980 - 1983. Le marché devient directement dépendant des prix des exportateurs anglais et irlandais. Le prix moyen à la production a ainsi diminué de 40 % en francs constants entre 1980 et 1990. Dans un tel contexte, les systèmes ovins les plus intensifs, très consommateurs d'intrants, qui avaient été mis au point lorsque la conjoncture était favorable, peuvent être remis en cause. Mais des systèmes moins intensifs peuvent-ils être adaptés à la nouvelle situation, et dans quelles conditions ? La comparaison des différents systèmes ovins pratiqués en Montmorillonnais, dans des élevages ayant des effectifs importants (300 brebis et 430 agneaux par travailleur en moyenne), nettement supérieurs à la moyenne française actuelle, peut contribuer aux débats qui s'ouvrent sur ces questions.

Résumé

Soumis à une forte concurrence de la part de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, l'élevage ovin français connaît des conditions difficiles, marquées par une hausse continue des importations et une baisse des prix payés aux éleveurs (- 40 % entre 1980 et 1990). Les systèmes ovins les plus intensifs, très consommateurs d'intrants, peuvent être remis en cause, mais peuvent-ils être remplacés, et dans quelles conditions, par des systèmes moins intensifs ?

L'étude concerne des exploitations ovines du Montmorillonnais (Vienne, France) ayant des effectifs relativement importants dans les conditions françaises (300 brebis et 430 agneaux par travailleur). Sept systèmes de production différents ont pu être identifiés. Deux situations stabilisées correspondant à des options d'intensification nettement différentes sont comparées. Les « Intensifs Réussis » pratiquent un système permettant de produire à la fois des cultures de vente et des ovins, grâce à un chargement des surfaces fourragères élevé (1,5 UGB/ha) et l'engraissement des 2/3 des agneaux en bergerie, l'ensemble entraînant une forte consommation d'engrais (110 unités de N + P + K/ha) et de concentrés (190 kg/brebis). Les « Herbagers Autonomes » ont opté pour un système davantage basé sur l'herbe (les 3/4 des agneaux sont mis à l'herbe) avec un chargement plus faible (1 UGB/ha) et une plus faible consommation d'intrants (58 NPK/ha et 107 kg de concentré/brebis) ; mais presque toute la surface est consacrée aux ovins et la production d'agneaux est légèrement plus importante (430 contre 410 par travailleur), avec moins de charges et moins de capital. Les résultats économiques obtenus sont équivalents en 1989 - 1990. Mais les élevages spécialisés moins intensifs, à condition d'être aussi bien gérés que les exploitations intensives, semblent mieux placés face aux aléas. Notamment le nombre d'agneaux produits par brebis doit être maintenu pour permettre l'obtention d'une marge supérieure grâce à la réduction des charges.

(1) Cet article présente une version enrichie du texte publié dans le document du Ministère de l'Agriculture (DERF) : « l'Extensification, une forme de modernisation - Séminaire Octobre 1990 » - Édition CIFAR - Paris.

Le Montmorillonnais, au Sud de la Vienne, est une région peu peuplée où l'élevage ovin est actuellement prépondérant, malgré les difficultés qu'il y rencontre du fait de l'irrégularité des pluies et surtout de la sensibilité de la plupart des sols à la sécheresse et à l'excès d'eau.

Les grandes exploitations ayant peu de main d'œuvre ont introduit, dans les années trente, un système ovin très extensif (de l'ordre de 3 brebis par ha SFP), peu exigeant en capital, basé sur l'herbe, la race Charmoise et le plein air hivernal. La spécialisation ovine a gagné peu à peu l'ensemble des exploitations, mais la conduite très extensive s'est révélée inadaptée aux exploitations moyennes et petites qui ont dû adopter un système moins extrême avec bergerie, des chargements un peu plus élevés (4 à 6 brebis/ha) et une plus grande productivité des brebis (1,2 - 1,3 agneaux par brebis et par an contre 0,8 - 0,9). Progressivement, la hausse des charges foncières et plus généralement des charges de structure a amené, dans les années soixante-dix, beaucoup d'éleveurs, notamment des migrants, à intensifier davantage leur production ovine. A partir des années quatre-vingts, la diminution progressive des prix des ovins, en francs constants, a mis en difficulté les exploitations les plus endettées ; on commence à diversifier la production avec des bovins ou plus souvent avec des cultures de vente, en particulier après drainage. En 1985, Y. Jean faisait déjà état d'un nouveau débat entre intensification et extensification, spécialisation et diversité (Jean 1985).

Depuis, la conjoncture ovine s'est encore dégradée. En 1990, le prix moyen annuel des ovins à la production (IPPAP) est revenu à l'indice 112 par rapport à 1980, ce qui représente une baisse de 40 % en francs constants. Aucune production, pas même les céréales et les poulets n'en sont à ce niveau. Et aujour-

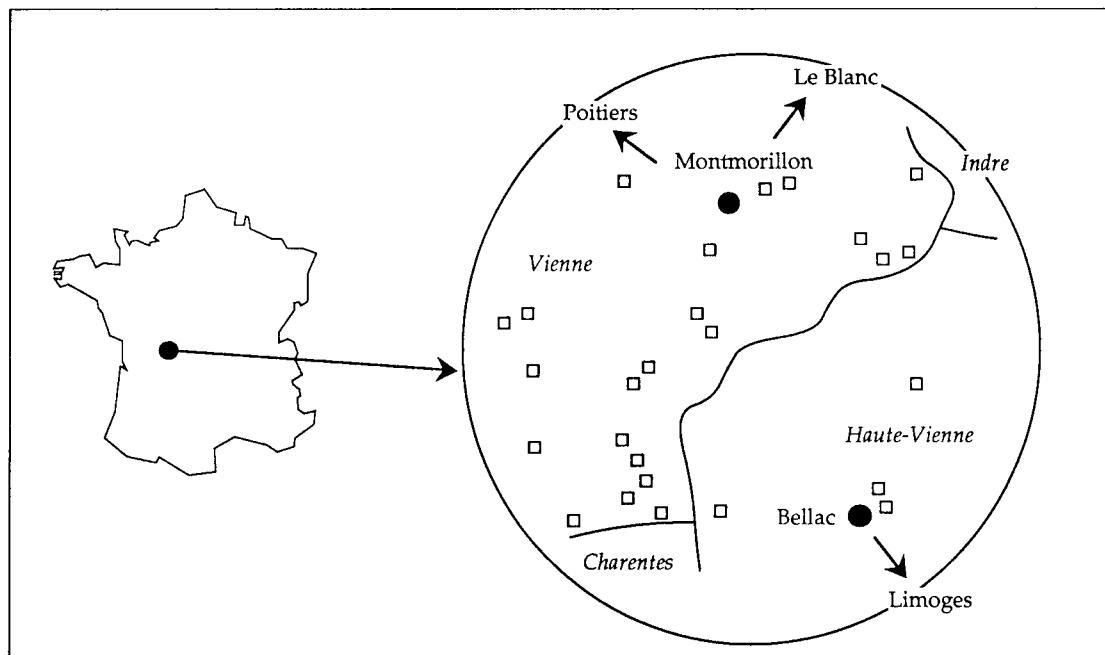
d'hui, les éleveurs et leurs techniciens se demandent quelles orientations prendre. Cette question est générale et se pose dans beaucoup de régions d'élevage ovin (Blanchemain 1988 ; Boutonnet et Tchamitchian 1990 ; Durazo et Lossouarn 1990 ; Hubert 1990).

Dans le cadre d'une AIP INRA, réunissant agronomes, zootechniciens et économistes (laboratoires ESR de Grignon et de Theix), un observatoire économique d'exploitations ovines a été mis en place en 1987, en collaboration avec les associations professionnelles locales (GEHP, CGER, Chambre d'Agriculture, Alliance Pastorale, RNED régional ovin).

L'objectif initial est un suivi technique et économique sur plusieurs années d'exploitations ovines ($n = 27$) disposant de structures et d'effectifs de troupeaux supérieurs à la moyenne (de 350 à 1100 brebis), ayant acquis un bon niveau de technicité et pouvant représenter ce vers quoi sont susceptibles d'évoluer les exploitations pérennes. Beaucoup font partie des structures de développement techniques et économiques, mais ce n'est pas le cas de toutes, comme l'ont souhaité les membres du comité de pilotage initial. L'ensemble recouvre une certaine diversité, dont l'analyse peut être utile lorsqu'il s'agit de redéfinir des orientations adaptatives ou nouvelles. Les résultats économiques présentés dans cette étude ne sont évidemment pas statistiquement représentatifs de ceux des éleveurs ovins de cette région et ni de la moyenne française. Tel n'est pas l'objectif, pour lequel d'autres observations appropriées existent, (comptes de l'agriculture ou RICA (Chaalali 1990)). Les éleveurs de l'échantillon ont, pour la plupart, des résultats supérieurs à l'ensemble. Cependant les difficultés économiques que ces éleveurs rencontrent sont significatives de celles de l'ensemble du secteur.

Après une présentation de l'échantillon dans son ensemble, nous proposons une analyse des logiques de fonctionnement des exploitations qui peuvent être distinguées, en tenant compte

Figure 1. Situation géographique de l'observatoire ovin du Montmorillonnais.



simultanément des structures, des grandes orientations productives, du mode de conduite du troupeau ovin et du niveau d'intensification des surfaces fourragères avec la possibilité de préciser les résultats techniques et économiques obtenus. Les résultats présentés concernent la campagne 1989, mais en tenant compte de ceux de la campagne précédente et de la campagne suivante.

1 / Présentation de l'échantillon

1.1 / Localisation

Les 27 exploitations sont localisées dans le Sud de la Vienne, entre Montmorillon au Nord, Bellac au Sud, Le Vigeant à l'Ouest, Thollet à l'Est. La majorité est située en « terres de brandes » ; certaines, les plus au Sud, sur les « confins granitiques » sont plus favorisées avec des sols moins hydromorphes (figure 1).

1.2 / Structures et moyens de production

Les surfaces sont grandes (de 56 à 266 ha SAU, 106 ha de moyenne). Ces exploitations sont en majorité spécialisées en ovins viande. Seules, quatre possèdent aussi des vaches allaitantes limousines et une a également des chèvres.

La surface fourragère occupe 72 % de la SAU en moyenne, avec de fortes variations ; 6 ont plus de 90 % de SFP et 8 sont relativement « céréalières » (28 à 45 % de céréales et oléoprotéagineux dans la SAU). Les effectifs ovins sont importants (521 brebis en moyenne) : il s'agit de races d'herbage variées, choisies pour leur bonne conformation (la souche de base est souvent « vendéenne » avec utilisation de bétiers Charollais, Suffolk, Texel). Un seul troupeau est de race Charmoise.

1.3 / Fonctionnement des systèmes ovins

Le système traditionnel était basé sur un agnelage de fin d'hiver avec une production d'agneaux finis à l'herbe.

Les éleveurs, en introduisant la culture des céréales, et encouragés par les prix de vente plus favorables de l'hiver et du printemps, se sont peu à peu tournés vers la production d'une partie de leurs agneaux en contre-saison (nés de septembre à janvier) qu'ils engrangent en bergerie avec des concentrés partiellement auto-produits. Simultanément le rythme d'agnelage a été accéléré en vue d'améliorer la productivité du troupeau, certaines brebis ayant deux mise bas dans l'exercice. En outre, afin d'accroître les surfaces consacrées aux céréales tout en conservant le même effectif ovin, les surfaces fourragères ont été intensifiées pour augmenter le chargement. Cette évolution s'est accompagnée d'une plus forte consommation d'intrants.

Economiquement valable il y a quelques années, ce système trouve aujourd'hui ses limites dans un contexte commercial très tendu où les prix de vente ne cessent de décroître et où le niveau des marges devient de plus en

plus dépendant du montant des charges opérationnelles.

Les deux logiques de fonctionnement, système herbager « traditionnel » et système intensif se retrouvent dans notre échantillon avec une série de situations intermédiaires, correspondant à des phases de transition ou à des contextes spécifiques (très grandes structures, présence de salariés, présence de bovins, etc...).

Comment identifier ces différents types ? Quels résultats obtiennent-ils ?

2 / Détermination des types ou profils d'exploitation

2.1 / Méthode

Le but est de caractériser les différents modes de fonctionnement global des exploitations, en considérant la manière de conduire le troupeau en relation avec l'utilisation des surfaces fourragères, la structure et l'orientation générale de l'exploitation.

Pour tenir compte simultanément des différents indicateurs de fonctionnement, nous avons utilisé les méthodes d'analyses multi-critères associant une analyse en composante principale (ACP) et une classification ascendante hiérarchique (CAH) (Fénélon 1989), selon une démarche déjà utilisée avec nos collègues du CEMAGREF (Baud *et al*) dans l'analyse de nos réseaux concertés d'élevage bovin (CEMAGREF 1989).

Treize variables ont été finalement retenues pour caractériser :

- les structures (SAU, (nb UGB + 0,5 x ha céréales)/UTH, % salariés, charges de structures comparatives/ha SAU),
- le stade de développement, par le taux d'endettement,
- l'équilibre général du système (% SFP, UGB ovins % UGB totales),
- la conduite de l'atelier ovin (% d'agneaux d'herbe commercialisés, marge brute par brebis),
- la réussite des cultures (marge par ha).

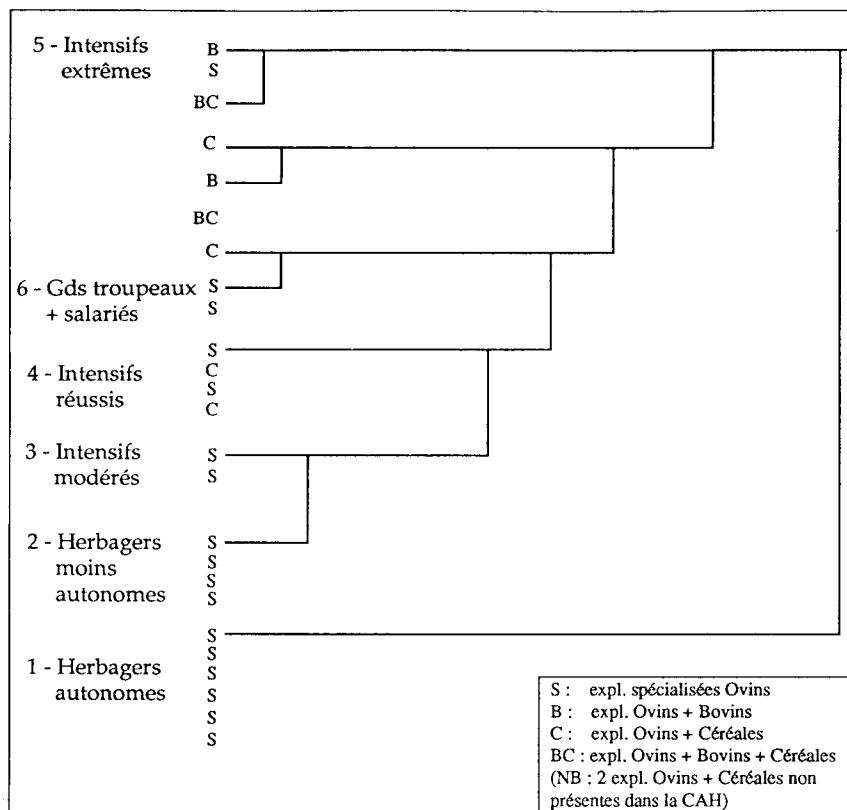
Trois indicateurs de revenus sont pris en variables supplémentaires (le revenu du travail et des capitaux propres d'exploitation, par ha SAU et par UTH, le Disponible I par UTH⁽²⁾).

2.2 / Les facteurs de la dispersion

Sept facteurs rendent compte de 87 % de la variabilité globale, mais les deux premiers en expliquent à eux seuls 45 %. Le premier (26 % de la variabilité) correspond au degré de spécialisation fourragère et au niveau d'intensification (qui sont eux-mêmes liés). Le second (19 % de la variabilité) renvoie aux structures d'exploitation en relation avec la conduite du troupeau ovin.

(2) Disponible I = excédent brut d'exploitation + compte exceptionnel - Annuités d'emprunts (y compris foncier) + variations CT et Dettes - variations d'inventaire (des productions et des approvisionnements). Il correspond à ce qui reste pour les prélevements privés, l'épargne et l'autofinancement des nouveaux équipements.

Figure 2. Représentation de la classification hiérarchique (logiciel ADDAD). Méthode des voisins réductibles réalisée sur les 7 premiers facteurs, $n = 25$.



2.3 / Détermination des profils

• Six regroupements bien caractérisés et homogènes (ressortant de la CAH) représentent différents modes de fonctionnement d'exploitations qui peuvent s'articuler autour de deux logiques contrastées mais cohérentes (figure 2) :

– celle d'une intensification fourragère assez forte, bien réussie, les « Intensifs Réussis » (IR)

– celle d'une exploitation plus extensive de la SFP, ayant conservé un mode de fonctionnement plus traditionnel, mais avec également de bons résultats, les « Herbagers Autonomes » (HA)

– autour de ces deux profils caractérisés, quatre autres sont également présents, et regroupent :

- des exploitations encore plus intensives que les IR, qualifiées, « d'Intensifs Extrêmes » (IE),
- des exploitations ayant un niveau d'intensification intermédiaire entre les IR et les HA, constituées souvent d'entreprises non stabilisées et en développement, se séparant elles-mêmes selon le mode de conduite des surfaces et du troupeau en Intensifs Modérés (IM) et Herbagers moins autonomes (H-),
- des exploitations spécialisées ayant de grands troupeaux ovins, avec une main d'œuvre salariée.

• Un 7^e profil rassemble des exploitations plus hétérogènes mais dont la caractéristique commune est d'avoir une orientation céréalière plus marquée (28 à 45 % de la SAU) et de dis-

poser, en général, des plus grandes surfaces. Deux IR en font partie.

Une exploitation en évolution est restée hors profil.

3 / Les différents profils d'exploitation

L'analyse des trois systèmes les plus caractérisés, les Intensifs Réussis, les Herbagers Autonomes et les exploitations à tendance céréalière, permet de situer les enjeux, les choix possibles et les problèmes. En revanche, dans ce texte limité, on ne peut faire qu'une présentation très sommaire des autres profils, malgré leur intérêt, mais les résultats détaillés, qui figurent dans les tableaux joints, permettent au lecteur intéressé d'en faire l'analyse.

3.1 / Les Intensifs Réussis

($n = 4$) (tableau 1)

Il s'agit d'exploitations de moyenne dimension (86 ha) avec 1,9 UTH, presque entièrement familiales, 70 % des terres sont en fermage. Ces éleveurs sont installés depuis au moins 10 ans. Le troupeau est presque exclusivement ovin. Deux exploitations disposent de bâtiments récents avec une distribution de l'alimentation entièrement mécanisée. Les deux autres ont aménagé et agrandi des bâtiments datant d'une trentaine d'années.

a / La logique de fonctionnement

Typiquement ils ont opté pour une logique d'intensification fourragère maximale avec un chargement relativement élevé : 1,52 UGB/ha SFP.

Tableau 1. Les intensifs réussis.

| |
|--|
| 86,5 ha de SAU |
| SFP / SAU : 73 % |
| 540 brebis |
| UGB / UTH : 51 |
| Capital d'exploitation : 12 000 F / ha dont 43 % en cheptel. |
| Taux d'endettement : 30 %. |

Conduite technique

| |
|--|
| Chargement : 1,52 UGB / ha SFP |
| 49 unités de N / ha SFP |
| 672 F de frais SFP / ha |
| Agneaux de bergerie : 67 % |
| Nombre d'agneaux produits par femelle : 1,43 |
| Poids des agneaux : 17,8 kg net |
| Concentré : 190 kg/brebis |
| Autonomie fourragère : 63 % |

Résultats économiques

| |
|-------------------------------------|
| Marge ovine finale : 542 F / brebis |
| Marge de la SFP : 4 921 F / ha |
| 164 000 F / UTH |
| Marge des cultures : 3 040 F / ha |
| 38 300 F / UTH |
| Charges de structure comparatives : |
| 2 418 F / ha SAU |
| Revenu du travail et des capitaux : |
| 2 147 F / ha SAU 98 000 F / UTH |

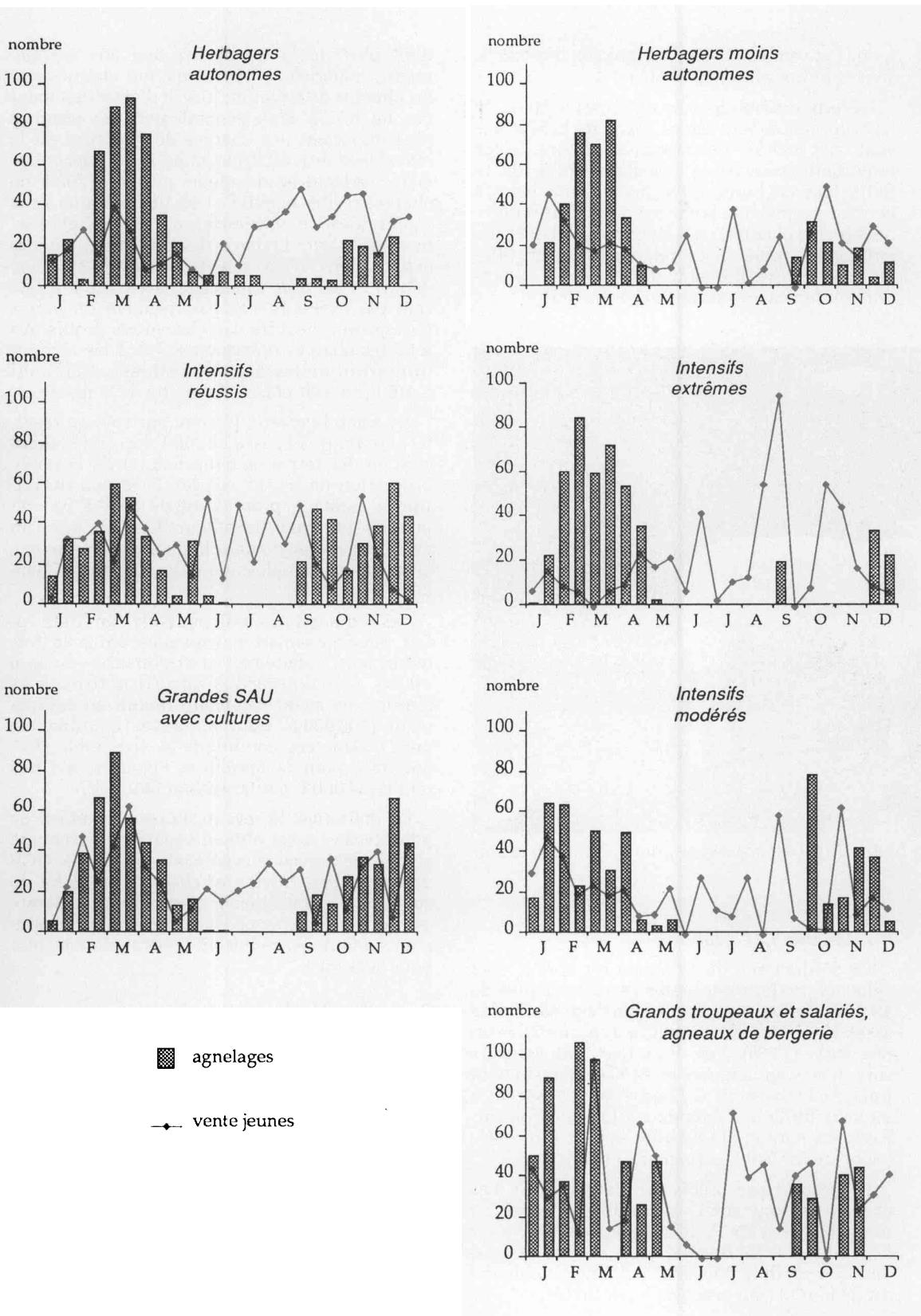


Figure 3. Calendrier des ventes et des agnelages par profil d'exploitation.

Le système d'élevage, traditionnellement basé sur un agnelage de fin d'hiver avec engrangement des agneaux à l'herbe, a évolué vers une augmentation de la production d'agneaux à contre-saison.

Ce choix est parfois dicté par une SAU relativement restreinte, mais plus généralement par l'objectif d'élargir la surface consacrée aux cultures céréalières et autres (qui sont en partie vendues), tout en élevant un troupeau ovin d'effectif assez important (540 brebis). Le drainage, qui concerne 57 % de la SAU, facilite cette stratégie. Le chargement est d'autant plus « tenable » que les céréales autoproduites

apportent une complémentation sécurisante et moins coûteuse que par achat.

En outre, la disponibilité en céréales induit une accélération du rythme des agnelages, avec désaisonnement, et la production d'une partie des agneaux à contre-saison nourris en bergerie (figure 3). La consommation en concentré est effectivement forte, 190 kg par brebis et par an

(pour l'ensemble brebis + agneaux), dont 45 % sont autoproduits et 55 % achetés.

Néanmoins ces éleveurs ont aussi le souci de leur autonomie fourragère : 42 % de la SFP servent aux stocks fourragers, avec une place importante réservée à l'ensilage (20 % de la SFP), tant en herbe qu'en maïs (dont les 3/4 vont aux ovins). On fait aussi des cultures dérobées (colza et autre) : 1,5 ha par exploitation. La fertilisation minérale est relativement forte (49 - 25 - 36 NPK/ha SFP) et le total des frais de production fourragère atteint 672 F/ha SFP.



Type génétique fréquent, la brebis Texel est appréciée pour son format et son adaptation au pâturage.

b / Les résultats ovins

La productivité du troupeau est bonne, 1,43 agneaux produits par brebis (femelle de plus de 12 mois), grâce à un taux d'agnelage par brebis assez élevé (112 %) et malgré une mortalité un peu forte (13 %). Les deux tiers des agneaux sont menés en bergerie, et 12 % seulement sont finis exclusivement à l'herbe (sans concentré ou sans finition à l'intérieur). Le poids de carcasse est correct (17,8 kg) et le prix moyen de vente atteint 540 F par agneau (1989).

Le produit par brebis est élevé (951 F). Les charges le sont aussi, avec 338 F relatives au troupeau (dont 257 F de concentré) et 71 F pour la production fourragère. Elles absorbent ainsi 43 % du produit. Néanmoins la marge obtenue est de bon niveau avec 542 F par brebis.

c / Les résultats globaux

La marge par hectare SFP atteint 4920 F, ce qui est élevé, contre 3040 F pour les cultures (77 % en céréales à 52 qx/ha, 1989 étant une bonne année). La marge globale (aides comprises) s'élève à 4640 F par ha SAU et 213 000 F par travailleur.

La contrepartie de l'intensification fourragère est la nécessité d'un capital relativement important : 12 000 F/ha et 551 000 F par travailleur,

dont plus de la moitié est due aux équipements, matériels et bâtiments, qui alourdissent les charges de structure (657 F d'amortissement par ha SAU). Plus généralement, le poste le plus important des charges de structure est la mécanisation (760 F/ha) mais les charges foncières arrivent en deuxième position (700 F de charges réelles et 840 F si on tient compte de la valeur locative des terres en propriété). Fort heureusement, le taux d'endettement de ces exploitations n'est pas trop élevé (35 % en début) et les frais financiers, avec 226 F/ha ne sont pas excessifs, comparativement du moins à ce qu'on rencontre dans les autres profils. Au total les charges de structure (plus les charges proportionnelles non affectables) atteignent 2 416 F/ha, soit plus de la moitié de la marge.

Au total, le revenu (revenu agricole ou résultat courant) dépasse 2 200 F/ha. En tenant compte des terres en propriété (et de la petite proportion de travail salarié), le revenu du travail et capitaux propres est de 2 147 F/ha soit près de 100 000 F/travailleur. Résultat que l'on peut considérer comme largement supérieur à la moyenne des éleveurs ovins français (Chaaiali 1990).

Ces exploitations ont poursuivi en 1989 un fort développement puisqu'elles ont à la fois réduit leur endettement d'exploitation (de 35 à 30 %), fait face à des annuités foncières lourdes, en ayant beaucoup investi en équipement (106 000 F, dont 85 % par autofinancement). Dans ces conditions le disponible (II)⁽³⁾ qui reste pour la famille et l'épargne est très réduit (34 000 F par travailleur familial).

En définitive, le revenu d'exploitation est de bon niveau ; il est obtenu sans doute avec une charge de travail élevée (285 brebis, 51 UGB dont quelques bovins et chèvres, et 12 ha de céréales, par travailleur), grâce à une excellente technicité mais avec beaucoup d'investissements à faire qui réduisent le disponible restant pour la famille.

3.2 / Les Herbagers Autonomes

(n = 6) (tableau 2)

Ce profil est très homogène et très distinct des autres. Dans la classification hiérarchique ascendante, il est le premier à se différencier de tous les autres profils (figure 2).

a / La logique de fonctionnement

Il s'agit d'exploitations de surfaces comparables à celles des Intensifs Réussis (87 ha), avec un peu moins de main-d'œuvre (1,6 UTH) et davantage de terre en propriété (70 % contre 30 %). Mais la logique est très différente. La spécialisation ovine est très prononcée : 500 brebis, aucun bovin et surtout très peu de cultures (5 %). Ici on n'a pas cherché à intensifier la surface fourragère pour dégager des surfaces au profit des cultures. Ce qui ne signifie pas que l'herbe ne soit pas bien gérée, mais on a opté pour un chargement modeste (1,02 UGB/ha), avec des frais réduits. Très peu de parcelles

Dans les exploitations ayant opté pour l'intensification fourragère afin de libérer des terres pour les cultures, le revenu est de bon niveau mais le système nécessite un capital et une charge de travail importants.

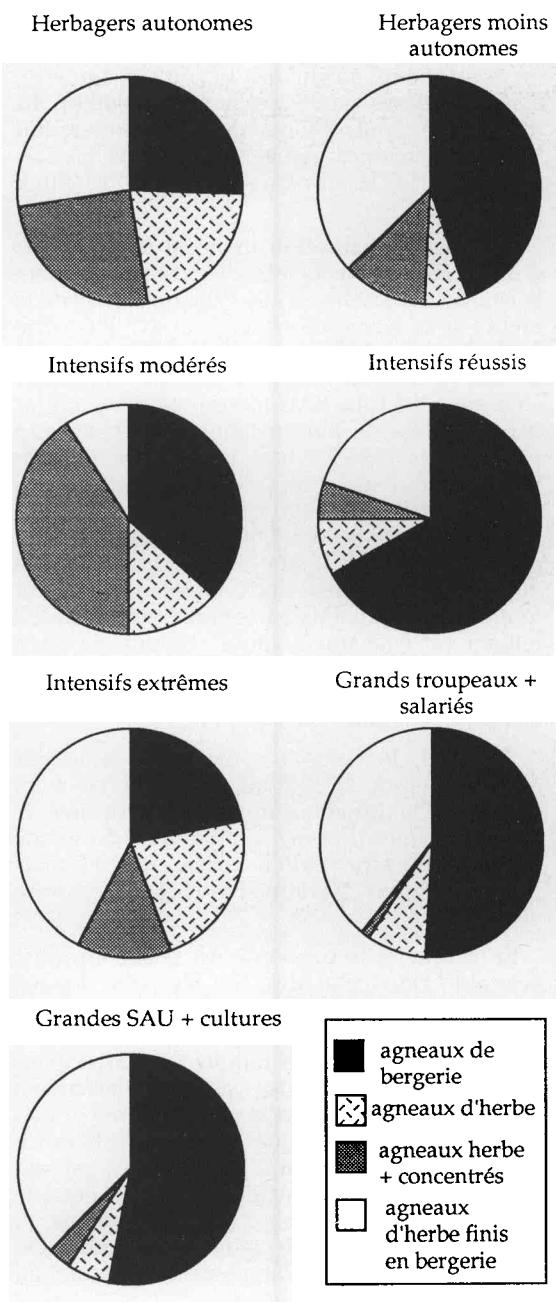
⁽³⁾ Disponible II = Disponible I - Achats d'équipements (matériel, bâtiments, améliorations foncières) + Nouveaux emprunts reçus (sauf ceux pour les reprises)

Tableau 2. Les herbagers autonomes.

| |
|---|
| 87,4 ha de SAU |
| SFP / SAU : 95 % |
| 495 brebis |
| UGB / UTH : 52 |
| Capital d'exploitation : 7 700 F / ha dont 52 % en cheptel. |
| Taux d'endettement : 34 %. |
| Conduite technique |
| Chargement : 1,02 UGB / ha SFP |
| 7 unités de N / ha SFP |
| 259 F de frais SFP / ha |
| Agneaux de bergerie : 25 % |
| Nombre d'agneaux produits par femelle : 1,42 |
| Poids des agneaux : 18,5 kg net |
| Concentré : 107 kg/brebis |
| Autonomie fourragère : 75 % |
| Résultats économiques |
| Marge ovine finale : 670 F / brebis |
| Marge de la SFP : 4 039 F / ha |
| 208 000 F / UTH |
| Marge des cultures : 2 695 F / ha |
| 7 020 F / UTH |
| Charges de structure comparatives : |
| 1 983 F / ha SAU |
| Revenu du travail et des capitaux : |
| 2 119 F / ha SAU 115 000 F / UTH |

rattrapage d'automne. Trois sur six accélèrent un peu les agnelages, avec deux mise bas pour une partie des brebis, souvent celles de réforme. L'accent est mis sur un suivi très précis des brebis improductives. Les éleveurs obtiennent ainsi 1,10 agnelage/femelle de plus de 12 mois, conséquence de ce suivi, et du mode de calcul du ratio qui prend en compte les durées de présence et donc la plus ou moins bonne gestion des réformes. La productivité atteint un bon niveau, 142 agneaux produits pour 100 femelles de plus de 12 mois.

Les agneaux nés au printemps sont engrangés au maximum à l'herbe, et vendus de fin juin à décembre voire janvier. Les cours défavorables durant cette période sont compensés par des poids de carcasse élevés. Les agneaux de contre-saison nés de fin octobre à janvier sont, selon les lots et les conditions du prin-



sont drainées (3 % de la SAU), mais les sols en ont peut-être un peu moins besoin, car la plupart sont situés au Sud de la Vienne ou Nord de la Haute-Vienne sur « les confins granitiques ». Le mode d'utilisation choisi pour les sols n'exige pas non plus le drainage. Ces exploitants sont d'abord des « moutonniers ».

b / Utilisation des surfaces fourragères

Malgré le choix d'un certain extensif, l'herbe est cultivée, car il n'y a que 9 % de prairies permanentes. La plupart des prairies sont régulièrement resemées tous les 5 à 6 ans et implantées avec des mélanges complexes, à base de ray-grass italien, trèfle blanc, parfois trèfle violet, ray-grass anglais, fétuque, lotier, etc. La première année (voire la deuxième) la jeune prairie, où dominent RGI et TV, est pâturée par les agneaux : outre la qualité de l'herbe, cela a l'avantage de réduire le parasitisme et aussi le piétinement. Les brebis exploitent les années suivantes. Parfois les semis sont destinés à une rotation plus rapide (avec RGI et TV). Ils sont également destinés aux agneaux à l'engraissement, et ils sont mis en place pour faire face à un déficit fourrager et assurer ainsi la sécurité du système.

La fertilisation minérale est modérée et conçue pour favoriser le trèfle (7 - 27 - 24 NPK/ha SFP). En outre la récolte des stocks est presque entièrement à base de foin (un seul éleveur fait de l'ensilage d'herbe). On arrive ainsi à une dépense de production fourragère réduite à 259 F/ha SFP.

c / Conduite du troupeau ovin

Elle est fondée sur un agnelage principal de printemps qui représente les 3/4 des mise bas annuelles. Cinq éleveurs sur six pratiquent un

Avec un cheptel comparable, les systèmes davantage basés sur l'herbe conduisent à une marge par brebis plus élevée, un meilleur revenu par travailleur, et nécessitent beaucoup moins de capital et de main-d'œuvre.

temps, engrangés entièrement en bergerie ou finis à l'herbe en avril-mai. Au total, 75 % des agneaux sont menés à l'herbe, dont 20 % sont entièrement finis sans concentré, et 25 % sont engrangés entièrement en bergerie (figure 4). Le poids moyen (18,5 kg de carcasse) et le prix (556 F pièce) obtenus sont les plus élevés de tous les profils.

La productivité pondérale exprimée en kilo de carcasse d'agneaux atteint 25,1 kg/brebis, contre 24,3 kg chez les intensifs réussis (IR). Cette performance est obtenue avec beaucoup moins de concentré, 107 kg/brebis (dont 80 % sont achetés). La productivité autonome atteint 18,9 kg d'équivalent carcasse, contre 15,3 kg pour les IR, soit une autonomie fourragère de 75 %, contre 63 %.

Le produit par brebis est comparable à celui des IR (959 F), mais les charges n'en absorbent que 30 %, et la marge est beaucoup plus élevée : 670 F/brebis.

d / Résultats généraux

Si la marge par hectare de SFP est naturellement inférieure à celle des IR (4 039 F/ha SFP), elle la dépasse par travailleur (208 000 F). La très faible contribution des cultures réduit l'écart des marges globales, 4 141 F/ha SAU et 224 000 F/UTH, contre 4 639 F et 213 000 F pour les IR.

Mais la spécialisation ovine et le parti pris d'une faible intensification fourragère limitent le capital nécessaire : 7 700 F/ha dont plus de la moitié sous forme de cheptel, et 417 000 F/travailleur, soit 25 % de moins que chez les IR. Les charges de structure sont, de ce fait, moins élevées, 1 709 F/ha SAU (contre 2 416 F pour les IR). Les frais de mécanisation sont beaucoup plus faibles (394 F), tout comme les charges foncières qui ne comportent pas de frais de drainage (1 F contre 100 F/ha). En revanche, les frais de bâtiments sont dans la moyenne, quatre éleveurs n'utilisent que des vieux bâtiments mais il y a l'entretien, deux autres ont construit une bergerie-appentis en complément. L'endettement est également limité : le taux de 34 % pour un capital plus faible signifie moins d'encours à l'hectare et donc moins de frais financiers (148 F contre 226 F pour les IR).

Au total, le résultat courant est supérieur (2 432 F contre 2 232 F/ha SAU). Si on tient compte de la différence de terre en propriété, le revenu du travail et des capitaux est du même ordre à l'hectare (2 119 F contre 2 147 F) mais plus élevé par travailleur : 114 600 F, contre 98 400 F.

En revanche la trésorerie est beaucoup plus favorable que celle des IR. S'il y a d'assez lourdes annuités foncières dans les deux cas, les remboursements en capital d'emprunt d'exploitation sont ici plus réduits : ils correspondent d'ailleurs au montant des amortissements eux-mêmes moins élevés. Ces éleveurs sont légèrement plus âgés que les précédents et un peu plus « en croisière ». Le troupeau est stable, les nouveaux investissements en équipements correspondent aux amortissements et sont faits à 30 % par autofinancement. On maintient clairement l'appareil de production,

en le renouvelant, tout en diminuant l'endettement. Le disponible II (prélèvements privés + épargne) est ainsi nettement supérieur à tous les autres profils (94 000 F par travailleur familial).

En définitive l'écart de trésorerie et de disponible II s'explique en partie par une dynamique différente provenant d'un stade de développement différent. La situation d'aujourd'hui traduit un bon fonctionnement de ces exploitations depuis plusieurs années (les résultats 1988 étaient déjà du même ordre).

Si on se réfère à l'efficacité économique globale mesurée par le résultat courant, l'écart par rapport aux IR peut certes apparaître assez faible. Mais elle est obtenue avec beaucoup moins de capital. Surtout, il semble qu'elle soit acquise avec moins de travail, même si cela est bien difficile à quantifier. Certes, l'importance du cheptel est comparable (52 UGB/UTH, contre 51), mais le système est beaucoup plus simple chez les Herbagers Autonomes, très peu de cultures, conduite des brebis moins contrainte en moyenne sur l'année, peu de pose d'éponges (7 F contre 13 F), moins d'agnelages en contresaison (figure 3), moins d'agneaux engrangés en bergerie. Élément souvent apparu, non chiffrable mais bien significatif, les éleveurs de ce profil apparaissent beaucoup plus disponibles, en dehors naturellement de la période d'agnelage de février à avril.

Enfin, cet équilibre est sans doute moins vulnérable à la dégradation de la conjoncture que celui des IR si on ajoute à la diminution du prix des ovins celle du prix des cultures, qui se cumule avec des fluctuations de rendements relativement amples.

Tableau 3. Les intensifs extrêmes.

| |
|--|
| 75 ha de SAU |
| SFP / SAU : 75 % |
| 443 brebis |
| UGB / UTH : 41 |
| Capital d'exploitation : 16 000 F / ha dont 38 % en cheptel. |
| Taux d'endettement : 85 %. |
| Conduite technique |
| Changement : 1,63 UGB / ha SFP |
| 78 unités de N / ha SFP |
| 963 F de frais SFP / ha |
| Agneaux de bergerie : 21 % |
| Nombre d'agneaux produits par femelle : 1,31 |
| Poids des agneaux : 18 kg net |
| Concentré : 185 kg/brebis |
| Autonomie fourragère : 57 % |
| Résultats économiques |
| Marge ovine finale : 444 F / brebis |
| Marge de la SFP : 4 132 F / ha |
| 104 000 F / UTH |
| Marge des cultures : 2 356 F / ha |
| 19 400 F / UTH |
| Charges de structure comparatives : |
| 3 665 F / ha SAU |
| Revenu du travail et des capitaux : |
| 367 F / ha SAU 12 000 F / UTH |

3.3 / Les Intensifs Extrêmes

(n = 2) (tableau 3)

Ces exploitations sont limitées en surface (75 ha pour 2,25 travailleurs). Et l'intensification apparaît pour l'instant comme la seule voie possible. 78 % de la SAU ont été drainés.

La logique de fonctionnement est proche de celle des IR, mais ses caractères en sont accentués. Le chargement est plus élevé encore (1,63). Cela permet de concilier les cultures (25 %) et un troupeau d'effectif assez important (443 brebis, avec pour une exploitation 18 vaches allaitantes). Mais la maîtrise technique est mal assurée, la mortalité élevée des agneaux en est un signe. Les charges opérationnelles, tant pour la production fourragère que pour le troupeau, sont trop lourdes par rapport au produit obtenu, et la marge par brebis est réduite. Les charges de structure, particulièrement celles de mécanisation et de financement sont élevées, car le capital et les emprunts sont importants. Dès lors, le revenu est faible et la trésorerie inexistante, l'endettement s'accroît, conséquences de la surface limitée et plus encore de l'insuffisance d'efficacité économique.

On est ici en présence de situations particulièrement difficiles. Ces exploitations, surendettées, n'arrivent pas à conduire de pair une intensification fourragère très poussée et une bonne conduite du troupeau avec une limitation des coûts d'alimentation. L'autonomie fourragère est très faible (57 %). L'intensification poussée qui entraîne des coûts et des investissements lourds n'arrive plus à générer un produit suffisant. Peut-être est-on allé au-delà des limites permises par le milieu pédoclimatique difficile dans lequel sont situées ces exploitations ?

3.4 / Deux profils intermédiaires :

- Les herbagers moins autonomes (n = 4) (tableau 4)

- Les Intensifs Modérés (n = 2) (tableau 5)

Il s'agit dans les deux cas d'exploitations de surface moyenne (82 et 78 ha) avec un peu moins de main d'œuvre que les profils précédents, notamment les intensifs modérés (1,30 UTH). Les installations sont relativement récentes (entre 3 et 12 ans), le système n'est pas stabilisé et l'endettement est élevé (58 % chez les Herbagers moins autonomes, 86 % chez les Intensifs Modérés). Les remboursements sont importants, avec fort heureusement des annuités foncières plus faibles.

Les troupeaux ovins sont de même dimension (435 brebis), il n'y a pas de bovins, et les 20 % de cultures servent en grande partie à l'alimentation du troupeau. Les éleveurs n'ont pas encore acquis toute la maîtrise technique nécessaire.

Chez les Herbagers moins autonomes, l'intensification fourragère n'est pas très poussée mais les dépenses sont cohérentes avec le chargement actuel. Les points faibles se situent dans la conduite du troupeau dont les résultats sont les plus faibles de tous malgré les efforts

Tableau 4. Les herbagers moins autonomes.

| |
|--|
| 82,4 ha de SAU |
| SFP / SAU : 82 % |
| 435 brebis |
| UGB / UTH : 48 |
| Capital d'exploitation : 10 000 F / ha dont 42 % en cheptel. |
| Taux d'endettement : 59 %. |
| Conduite technique |
| Chargement : 1,10 UGB / ha SFP |
| 17 unités de N / ha SFP |
| 267 F de frais SFP / ha |
| Agneaux de bergerie : 42 % |
| Nombre d'agneaux produits par femelle : 1,27 |
| Poids des agneaux : 17,2 kg net |
| Concentré : 142 kg/brebis |
| Autonomie fourragère : 60 % |
| Résultats économiques |
| Marge ovine finale : 457 F / brebis |
| Marge de la SFP : 2 980 F / ha |
| 129 000 F / UTH |
| Marge des cultures : 2 350 F / ha |
| 22 800 F / UTH |
| Charges de structure comparatives : |
| 2 281 F / ha SAU |
| Revenu du travail et des capitaux : |
| 754 F / ha SAU 40 000 F / UTH |

Tableau 5. Les intensifs modérés.

| |
|---|
| 77,5 ha de SAU |
| SFP / SAU : 83 % |
| 434 brebis |
| UGB / UTH : 55 |
| Capital d'exploitation : 8 100 F / ha dont 53 % en cheptel. |
| Taux d'endettement : 86 %. |
| Conduite technique |
| Chargement : 1,12 UGB / ha SFP |
| 25 unités de N / ha SFP |
| 458 F de frais SFP / ha |
| Agneaux de bergerie : 35 % |
| Nombre d'agneaux produits par femelle : 1,47 |
| Poids des agneaux : 17,3 kg net |
| Concentré : 193 kg/brebis |
| Autonomie fourragère : 62 % |
| Résultats économiques |
| Marge ovine finale : 452 F / brebis |
| Marge de la SFP : 3 190 F / ha |
| 158 000 F / UTH |
| Marge des cultures : 3 000 F / ha |
| 30 000 F / UTH |
| Charges de structure comparatives : |
| 2 244 F / ha SAU |
| Revenu du travail et des capitaux : |
| 1 137 F / ha SAU 68 000 F / UTH |

faits (accélération, contre-saisons, etc). Néanmoins les éleveurs en sont conscients, deux s'engagent dans un suivi individuel de leurs brebis.

Les Intensifs Modérés obtiennent de meilleures résultats zootechniques, mais ce sont les charges qui apparaissent mal proportionnées

au produit, notamment le concentré, entraînant une faible autonomie fourragère. En outre le bon équilibre entre les dépenses de production fourragère et le chargement possible reste encore assez difficile à trouver.

3.5 / Grands troupeaux avec salariés : production d'agneaux de bergerie

(n = 2) (tableau 6)

Dans ces exploitations de grande dimension (114 ha, 755 brebis), la main d'œuvre, en partie salariée, est limitée. Le système choisi est relativement simplifié : uniquement des brebis, peu de cultures.

L'option est de finir la majorité des agneaux en bergerie, pratique plus facile à gérer que l'engraissage à l'herbe. Pour cela, une partie des agnelages se fait à l'automne. Malheureusement la productivité du troupeau reste moyenne, car les grands effectifs rendent difficile une élimination régulière des brebis improductives. Mais la principale caractéristique est l'importance des charges opérationnelles, spécialement le concentré, qui absorbent la moitié du produit. La marge par brebis est faible. Et les charges de structure, très élevées, réduisent le revenu par travailleur (50 000 F, la moitié de celui des IR et des HA).

En définitive, l'importance des effectifs mis en jeu ne permet pas de rattraper le bas niveau de la marge par brebis.

Visiblement la productivité économique du troupeau est insuffisante. Est-ce dû au grand nombre de brebis qui en limite les possibilités de gestion ? Est-ce dû à la main d'œuvre salariée elle-même, malgré une adaptation opportune du système avec un souci de simplification et de rationalisation ? Mais celle-ci génère

Dans les grandes exploitations avec céréales, un équilibre difficile à trouver du fait de la diminution des marges céréalières et des difficultés de gestion de troupeaux d'effectifs importants.

des coûts supplémentaires en intrants, que la diminution constante des prix de vente va rendre de moins en moins supportables.

3.6 / Les grandes exploitations à tendance céréalière

(n = 8) (tableau 7)

Il s'agit de grandes exploitations à fermage dominant. Les cultures de vente ne sont pas prédominantes mais elles sont assez développées (33 % de la SAU). La main d'œuvre est guère supérieure à la moyenne mais elle comporte des salariés. Les effectifs ovins sont importants (602 brebis) avec quelques bovins, au total près de 110 UGB. Elles se caractérisent par :

– Une intensification fourragère modérée avec un chargement moyen (1,16) : la main d'œuvre limite les effectifs de troupeau et les cultures accaparent une partie du travail.

– Des résultats du troupeau un peu faibles : la productivité est réduite (124 %) par la mortalité et les brebis conservées improductives. En outre, la moitié des agneaux est engrangée en bergerie. Au total, la productivité pondérale est plutôt modeste (19 kg), avec des charges trop fortes qui conduisent à une marge inférieure de 10 % à la moyenne, que compensent heureusement, en partie, les effectifs.

– Des cultures qui ont donné de bons résultats en 1989, surtout le tournesol.

– Des résultats globaux amoindris par les charges. En effet les charges de structure sont élevées malgré la surface, notamment le matériel lié aux cultures. Au total le revenu par travailleur est heureusement supérieur à la moyenne, mais il ne dépasse pas ceux des HA et des IR.

Tableau 6. Grands troupeaux + salariés.

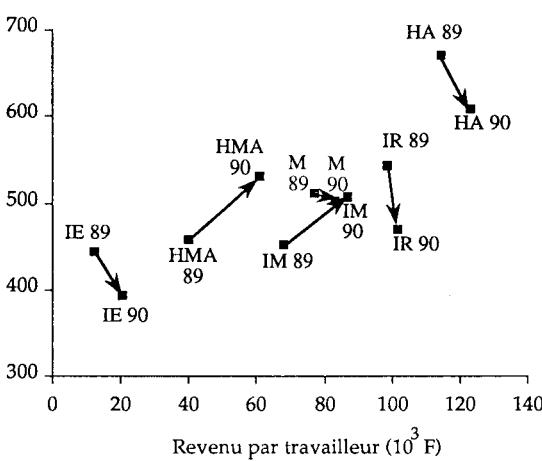
| |
|---|
| 114 ha de SAU |
| SFP / SAU : 86 % |
| 755 brebis |
| UGB / UTH : 79 |
| Capital d'exploitation : 8 800 F / ha dont 57 % en cheptel. |
| Taux d'endettement : 79 %. |
| Conduite technique |
| Chargement : 1,32 UGB / ha SFP |
| 40 unités de N / ha SFP |
| 683 F de frais SFP / ha |
| Agneaux de bergerie : 51 %. |
| Nombre d'agneaux produits par femelle : 1,36 |
| Poids des agneaux : 16,7 kg net |
| Concentré : 162 kg/brebis |
| Autonomie fourragère : 54 % |
| Résultats économiques |
| Marge ovine finale : 420 F / brebis |
| Marge de la SFP : 3 233 F / ha |
| 195 000 F / UTH |
| Marge des cultures : 1 554 F / ha |
| 15 250 F / UTH |
| Charges de structure comparatives : 2 307 F / ha SAU |
| Revenu du travail et des capitaux : 716 F / ha SAU |
| 50 000 F / UTH |

Tableau 7. Grandes SAU avec cultures.

| |
|---|
| 148 ha de SAU |
| SFP / SAU : 64 % |
| 602 brebis |
| UGB / UTH : 60 |
| Capital d'exploitation : 8 500 F / ha dont 42 % en cheptel. |
| Taux d'endettement : 45 %. |
| Conduite technique |
| Chargement : 1,16 UGB / ha SFP |
| 43 unités de N / ha SFP |
| 456 F de frais SFP / ha |
| Agneaux de bergerie : 51 % |
| Nombre d'agneaux produits par femelle : 1,24 |
| Poids des agneaux : 17,4 kg net |
| Concentré : 143 kg/brebis |
| Autonomie fourragère : 64 % |
| Résultats économiques |
| Marge ovine finale : 461 F / brebis |
| Marge de la SFP : 3 300 F / ha |
| 170 000 F / UTH |
| Marge des cultures : 3 000 F / ha |
| 81 300 F / UTH |
| Charges de structure comparatives : 2 070 F / ha SAU |
| Revenu du travail et des capitaux : 1 128 F / ha SAU |
| 91 000 F / UTH |

Figure 5. Evolution 1989-1990 de la marge par brebis et du revenu par travailleur dans les principaux profils d'exploitations du Montmorillonnais.

Marge finale / brebis (F)



En définitive, le constat reste incertain. La productivité du travail est forte. La diversification avec les cultures est sans doute adaptée à la surface disponible et à l'emploi des salariés. Mais le risque est de voir les cultures devenir l'élément prédominant de l'organisation du travail, ce qui réduit d'autant l'attention portée au troupeau, dont les performances restent moyennes, et à la surface fourragère dont « on se facilite » l'exploitation avec un surcoût d'intrants. En 1989, année très favorable aux cultures, la marge d'ensemble des céréales et autres productions dépasse 3 000 F/ha, mais elle reste légèrement inférieure à celle obtenue sur la SFP (de l'ordre de 10 %). Certes la comparaison est difficile et contestable. Néanmoins, on perçoit bien les limites de l'extension des cultures dans de telles exploitations lorsqu'on sait qu'en 1988, la marge moyenne des cultures était inférieure de 800 F/ha par rapport à 1989, et l'écart avec la SFP atteignait 30 %. Les résultats des cultures de vente semblent plus aléatoires encore que ceux de la SFP, mais cela est à vérifier dans l'avenir.

4 / L'année 1990 confirme-t-elle l'analyse précédente ?

Les résultats de la campagne 1990 établis pour le même échantillon d'éleveurs du Montmorillonnais ne contredisent pas les conclusions qui peuvent être tirées de l'analyse du fonctionnement des exploitations qui vient d'être faite. Cette campagne 1990 a été plus difficile que celle de 1989, avec des conditions climatiques plus sévères dans cette zone (sécheresse plus marquée encore) et par une accentuation de la dégradation des cours ovins : les éleveurs avaient déjà perdu 0,40 F par kg de carcasse d'agneau entre 1988 et 1989, ils perdent 1,40 F soit 5 % entre 1989 et 1990. Ces phénomènes pouvaient être les plus préjudiciables aux systèmes ovins les plus spécialisés, donc aux Herbagers Autonomes.

Dans la figure 5, sont rapportées les positions 1989-1990 des deux paramètres économiques

les plus significatifs et les plus sensibles aux conditions de l'année, la marge par brebis et le revenu par travailleur, pour les principaux profils et pour la moyenne générale des 27 exploitations. Les résultats de la moyenne sont presque identiques à 1989, leur maintien provient principalement de l'augmentation des aides (primes ovines et surtout aide sécheresse 1989 touchée en 1990), et secondairement d'une amélioration de la productivité en agneaux (de 132 à 142 %, obtenue, il est vrai, avec davantage de concentré) qui a limité l'effet de la chute des cours sur la marge. Les résultats des différents profils se resserrent un peu. La marge par brebis diminue, de 9 à 13 %, chez les Herbagers Autonomes, les Intensifs Réussis et les Intensifs Extrêmes ; elle augmente légèrement chez les Herbagers moins autonomes qui améliorent le plus leurs performances de troupeaux, et chez les Intensifs Modérés grâce à la réduction de la consommation de concentré qui était excessive en 1989. Les revenus augmentent dans tous les profils, de telle sorte que le classement d'ensemble n'est pas modifié : les Intensifs Extrêmes, malgré un certain agrandissement, obtiennent encore les plus faibles revenus ; les meilleurs revenus sont toujours obtenus par les Herbagers Autonomes et les Intensifs Réussis, mais il faut observer que ce sont ces derniers qui augmentent le moins leur revenu, s'avérant les plus sensibles aux difficultés climatiques et conjoncturelles.

En moyenne, les résultats 1989 se sont maintenus en 1990 grâce aux aides, mais sans bouleversement des écarts entre les systèmes.



Des agneaux croisés Suffolk-Vendéens nés au printemps, qui seront vendus à l'automne après engrangement au pâturage.

Conclusion

Cette analyse montre trois orientations possibles, sans doute parmi d'autres.

Dans les exploitations familiales de 70 à 110 ha, deux voies sont possibles.

La première est celle d'une intensification des surfaces fourragères associée à une production céréalière limitée pouvant occuper 20 à 30 % des surfaces, de préférence après drainage. Grâce à l'augmentation raisonnée du



En août 1991, malgré la sécheresse, les agneaux sont engrassés à l'herbe sur des prairies nouvellement semées.

chargement, on peut ainsi exploiter une troupe d'effectifs suffisants en lui associant une sécurité alimentaire complémentaire procurée par les céréales (et la paille), tout en diversifiant les ventes. Cette voie est exigeante en technicité, travail et investissements. L'exemple des Intensifs Réussis montre clairement que pour dégager un revenu suffisant, il faut que l'intensification soit, maintenant, parfaitement raisonnée. C'est-à-dire, entre autres, que l'éleveur résiste aux facilités qu'entraîne avec lui ce système, notamment l'usage trop libéral des intrants, dont l'excès était tout à fait permis lorsque la conjoncture était meilleure, lorsque le rapport des prix entre les ovins, les céréales et les facteurs de production étaient plus favorables aux ovins. Il est sans doute aussi nécessaire que les éleveurs identifient mieux les limites à ne pas dépasser dans un milieu où les contraintes pédoclimatiques sont indéniables. Le travail engagé par nos collègues agronomes contribuera à préciser ce point important.

L'autre voie, suivie par les Herbagers Autonomes, peut davantage surprendre, puisqu'elle semble plus traditionnelle. Elle peut apparaître aujourd'hui comme une autre réponse possible aux contraintes actuelles. La bonne santé financière de la majorité de ces éleveurs qui ont conservé cette voie, montre qu'elle n'était pas non plus inadaptée dans le passé récent. L'équilibre est tout autre : le moindre chargement est compensé par une spécialisation fourragère et ovine presque complète, car l'objectif est là aussi de conduire un troupeau d'effectifs suffisants. La simplification générale du système permet d'obtenir une bonne productivité du troupeau auquel on peut se consacrer presque à plein temps aux périodes critiques. Ainsi, s'ils n'enregistrent pas encore la carrière de leurs brebis, leur carnet d'agnelage annuel leur permet un suivi rigoureux avec élimination systématique des improductives. Néanmoins, la moindre intensification fourragère ne signifie pas que ces moutonniers soient dépourvus d'une bonne gestion de leurs fourrages. Au contraire, ces éleveurs nous ont révélé un grand savoir-faire dans l'utilisation de leurs prairies, dont ils savent préserver la qualité (notamment la présence de légumineuses), sans pour autant sacrifier la productivité du

troupeau. La spécialisation du système leur permet d'investir davantage en observations et en pratiques fourragères, qui ne se révèlent pas moins complexes que celles des intensifs. Le résultat est une bonne productivité globale du travail, près de 7 700 kg d'équivalent carcasse produits par travailleur en viande brute, et près de 5 800 kg en viande autonome. Chiffres sans doute à retenir. Pourtant des questions se posent aussi pour eux. Le débouché pour les agneaux lourds de qualité se maintiendra-t-il dans l'avenir ? Ne faudrait-il pas désaisonner un peu plus pour se situer davantage en période favorable de vente (dont les extrêmes se creusent), comme le souhaite la filière ovine... et aussi pour mieux faire face aux sécheresses estivales ? Mais ceci exigera davantage de stocks et de céréales... La dégradation continue des prix de ventes qui a une forte incidence chez ces éleveurs productifs⁽⁴⁾ fait inévitablement ressurgir la question d'une diversification des recettes...

Pour les grandes exploitations avec salariés, dont l'importance est indéniable dans l'occupation de ce territoire, les choix sont plus difficiles encore. Les charges de structure et l'endettement sont là, notamment les fermages qui ont permis l'agrandissement, les salaires et les charges sociales dont les montants s'alourdissent différemment, le coût des équipements déjà réalisés... La « diversification culturelle » permet d'utiliser le territoire sans trop accroître un troupeau dont l'effectif déjà conséquent pose effectivement des problèmes de gestion. L'adoption des oléoprotéagineux pouvait représenter une bonne solution. Malheureusement, dans les situations de sol un peu limites, comme celles où se trouvent les exploitations suivies, l'irrégularité des rendements est forte ; l'insécurité des prix née des nouvelles règles de la PAC réduit beaucoup l'intérêt économique de ces productions dont les marges deviennent extrêmement fluctuantes. Ainsi, en 1990, si les marges céréalières se sont maintenues au même niveau qu'en 1989 (2 377 F/ha en moyenne), celles des autres cultures de vente

(4) Une baisse de 3 F/kilo de carcasse d'agneau fait baisser, toutes choses égales par ailleurs, le revenu de 23 000 F/travailleur soit près d'un quart... (et le revenu devient nul chez les Intensifs Extrêmes).

ont diminué de 1650 F par ha (- 40 %). Faut-il accroître à nouveau le troupeau ? Cela ne va pas dans le sens des éleveurs qui ont tendance à réduire la main d'œuvre salariée et donc le troupeau qui est le plus exigeant en travail. L'étude montre aussi les limites qu'entraînent, dans l'état actuel des techniques et des modes de conduite, les très grands effectifs, dont la gestion par lots importants ne peut plus être aussi fine, la surveillance aussi grande, surtout s'il y a un secteur de cultures de vente qui devient fatallement prioritaire. L'exemple des « grands troupeaux en bergerie » (où il y a moins de cultures) est significatif du problème : une production par travailleur très élevée, 9 500 kg d'équivalent carcasse agneaux par UTH, en brut, se réduit à 5 155 kg autonomes, soit moins que les Herbagers Autonomes qui ont des troupeaux de plus faibles effectifs et obtiennent un revenu plus élevé. En outre l'augmentation du nombre supposerait de nouveaux bâtiments, perspective peu encourageante dans la conjoncture actuelle. Faudrait-il revenir au plein air ? Certains ne l'ont pas entièrement abandonné puisqu'ils réservent leur bergerie, par rotation, aux lots en agnelage pendant 3 à 4 semaines ; et le système n'est pas dépourvu d'inconvénients avec les ovins... Finalement, n'est-on pas dans une situation où le gel d'une partie des terres en culture, avec ou sans jachère pâturée, pourrait être intéressant ? La possibilité de faire des jachères annuelles risque d'en accroître l'attractivité, en particulier vis-à-vis des céréales de printemps dont les marges sont inférieures à 2 500 F/ha.

Au-delà de cette solution, et sur un plan plus général, l'interrogation pour ces grands troupeaux est de savoir si on peut, dans les conditions françaises, miser sur un modèle également peu intensif au niveau de l'animal, dans

lequel, en contrepartie d'un travail par brebis réduit mais bien ciblé, on obtiendrait une marge moyenne grâce à des charges très réduites et non par un produit élevé (« à la britannique »). Faut-il rechercher dans cette voie, même si pour l'instant une telle orientation va quelque peu à l'opposé de nos observations qui montrent que, au-delà de 450 à 500 brebis, c'est la marge par brebis qui est le premier facteur du revenu et non les effectifs par travailleur - notamment à cause des charges de structures... Une autre limite va également à l'encontre, celle du plafonnement des aides compensatoires (contrairement à la Grande-Bretagne), maintenant porté à 50 UGB, seuil encore trop bas. En outre, et c'est le plus important, une telle extensification animale amplifierait la saisonnalité de la production, en la rapprochant de celle des Britanniques et Irlandais, le contraire de ce que veut faire la filière ovine française.

Ce sont toutes ces raisons qui nous incitent à concevoir, pour l'instant, une extensification possible de l'usage des sols sans perdre sur la productivité du troupeau, qu'il soit ovin ou bovin ; idée qui sous-tend le protocole de « l'expérimentation système » mis en place au domaine INRA de Redon (de Montard *et al* 1990). Les Herbagers Autonomes avec qui nous dialoguons le pensent aussi.

Remerciements

Nous remercions les agriculteurs qui ont accepté de travailler avec nous ainsi que nos collègues de l'INRA et les ingénieurs professionnels régionaux qui nous ont aidés à mettre en place cet observatoire, ceux de la Chambre d'Agriculture, S. Lafarge alors animatrice du RNED ovin et actuellement du GEHP, le CGER (L. Rétif) avec qui nous avons une collaboration particulière, l'ATPIR Poitou Charente pour son appui.

Références bibliographiques

- BENOIT M., LAIGNEL G., LIENARD G., 1989. Economie des Elevages ovins de montagne. Analyse d'un échantillon d'exploitations du Massif Central Nord (Année 1987). Publ. Economie Elevage, INRA-Theix, 38 p. + Annexe.
- BENOIT M., LAIGNEL G., LIENARD G., 1990. Résultats des élevages ovins du Montmorillonnais. Campagne 1990 et évolutions. Non publié.
- BLANCHEMAIN A., 1988. Intensification, extensification, quel avenir pour la production ovine française. Economie Rurale, n° 183, pp. 26-34.
- BOUTONNET J.P., MARTINAND P., 1979. Intensification de la production et marché mondial de la viande ovine, contradictions propres à la France. INRA - ESR Montpellier, Série Etude n° 47.
- BOUTONNET J.P., TCHAMITCHIAN L., 1990. Haute productivité chez les ovins : avantages et inconvénients. Communication à la 41e Réunion de la FEZ. Economie et Sociologie Rurale, IRA - Montpellier, 16 p.
- CEMAGREF. Division « Techniques et économies des exploitations d'élevages bovins et ovins », 1989. Note sur la démarche d'analyse des exploitations agricoles pratiquée par la Division TEEBO du CEMAGREF. CEMAGREF Riom. Doc de travail, 52 p. + annexe.
- CHAALALI A., 1990. La production de viande ovine en France. Contribution à l'étude des structures : typologie et analyses comparatives. Publ. Labo Economie Rurale de Grignon, INRA., Etudes et Recherches n° 8, 395 p. + annexe.
- CGER de la Vienne, 1989. Résultats Economiques 1988. Poitiers, 230 p.
- DE MONTARD F.X., LOUAIL F., THERIEZ M., BRELURUT A., PAILLEUX Y., BENOIT M., LIENARD G., 1990. Comment concilier une utilisation plus extensive du territoire et un élevage ovin performant ? Premiers résultats d'une expérience en Massif Central Nord (In « L'extensification, une forme moderne de modernisation - Séminaire Dijon - Octobre 1990 » - Edition CIFAR - Paris, pp 93-108.).
- DURAZO F., LOSSOUARN J., 1990. L'extensif : quelles perspectives pour les bovins et les ovins en Bretagne Centrale. CEREOPA - INA - Paris.
- FENELON J.P., 1989. Qu'est ce que l'analyse des données ? Edit. LEFONEN, 311 p.
- HUBERT B., 1990. Réaménagement du périmètre incendié de pins maritimes Cévenol : un exemple de gestion et de protection de l'espace en relation avec les systèmes extensifs. INRA - SAD (In « l'extensification, une forme moderne de modernisation » - Séminaire Dijon. Octobre 1990, Edition CIFAR Paris, pp. 75-92).
- ITOVIC, ITEB, ENITA, 1990. Des exemples d'exploitations bovines et ovines valorisatrices d'espaces en zones défavorisées (In « l'extensification, une forme moderne de modernisation » - Séminaire Dijon. Octobre 1990, Edition CIFAR Paris, pp. 75-92).
- JEAN Y., 1985. Intensification-extensification ou diversité des systèmes de production ovine dans le Montmorillonnais. Economie Rurale n° 175, p. 36-43.
- RNED Ovin. Fiches systèmes pour le Poitou-Charente.

Summary

Should sheep farmers in the Montmorillonnais area (Vienne, France), choose intensification or should they opt for more extensive methods ? Observations to fuel a debate.

Due to fierce competition from Great Britain and Ireland, French sheep farming has been going through a difficult period market by a continual increase in imports and a decrease in prices paid to farmers (- 40 % between 1980 and 1990). Intensive high input sheep farming has come under fire but it is possible to replace it, and if so, under what conditions, by less intensive systems ?

This study deals with sheep farms in the Montmorillonnais area (Vienne, France) which have relatively large flocks for French conditions (300 ewes and 430 lambs per farm worker). Seven different production systems were identified. Two reasonably successful approaches differing in their emphasis on intensification were compared. The « successful intensives » use a system which enables them to produce both cash crops and sheep, thanks to a high density on grazing areas (1.5 livestock units/hectare) and the fattening of 2/3 of the lambs in the sheep sheds, the whole system requiring high input of fertilizers (110

units of N + P + K/hectare) and consumption of concentrate (190 kg/ewe). « The self sufficiency graziers » opted for a system relying more heavily on grass grazing : 3/4 of the lambs are put out to graze and there is a lower density of sheep in grazing areas (1 livestock unit/ha). There is also a low input of fertilizers (58 NPK/ha) and consumption of concentrate (107 kg of concentrates/ewe). However almost the whole area farmed is given over to sheep and slightly more lambs are produced (430 as compared with 410 per worker). Also less charges and capital are involved.

The economic results obtained in 1989-1990 are equivalent. But it seems that specialised less intensive farms, are better placed to react to difficulties providing that they are well managed as intensive farms. Specially, it is important to maintain the number of lambs produced by each ewe in order to obtain greater profits stemming from reduced expenses.

BENOIT M., LAIGNEL G., LIENARD G., 1991. L'élevage ovin Montmorillonnais partagé entre l'intensification et une voie plus extensive. Observations pour un débat. INRA Prod. Anim., 4 (5), 343-359.

| Grande SAU + cultures | Grands troupeaux + salariés | Grands troupeaux + réussis | Intensifs extrêmes | Intensifs réussis | Intensifs modérés | Herbagers moins autonomes | Herbagers autonomes | Nombre dans la moyenne | Grande SAU |
|---|-----------------------------|----------------------------|--------------------|-------------------|-------------------|---------------------------|---------------------|------------------------|------------|
| 8 (*) | 2 | 2 | 4 | 2 | 4 | 6 | 4 | 6 | 6 |
| Moyens de production | % SAU | % SAU | % SAU | % SAU | % SAU | ha | ha | ha | % SAU |
| Moyens de production | 87,4 | 100,0 | 82,4 | 100,0 | 77,5 | 100,0 | 86,5 | 100,0 | 114,0 |
| SAU SFP | 83,2 | 95,2 | 67,4 | 81,7 | 64,5 | 83,2 | 62,8 | 72,5 | 98,0 |
| Fermage + vente herbe | 26,1 | 29,8 | 53,1 | 64,4 | 62,8 | 81,0 | 59,8 | 69,1 | 75,3 |
| Travail : UTH dont UTH familiales | 1,62 | 1,62 | 1,55 | 1,48 | 1,30 | 1,89 | 1,82 | 2,10 | 46,7 |
| Capital d'exploitation dont cheptel vif | 7 705 | 416 794 | 10 052 | 534 557 | 8 135 | 484 948 | 12 020 | 551 184 | 535 752 |
| Endettement % (hors foncier) | 4 015 | 217 175 | 4 214 | 224 095 | 4 331 | 258 165 | 5 100 | 233 841 | 6 048 |
| Troupeau | Mères | UGBI | Mères | UGBI | Mères | UGBI | Mères | UGBI | F/UTH |
| Ovins | 495,5 | 84,6 | 434,8 | 74,0 | 434,3 | 70,6 | 539,7 | 89,1 | 8787 |
| Bovins | 0,0 | 0,0 | 0,3 | 0,3 | 0,0 | 0,0 | 1,3 | 2,6 | 616 469 |
| Total (avec autres) | 84,7 | 84,7 | 74,3 | 74,3 | 72,0 | 86,0 | 85,9 | 95,5 | 348 730 |
| Productivité travail | SAU/UTH | UGB/UTH | SAU/UTH | UGB/UTH | SAU/UTH | UGB/UTH | SAU/UTH | UGB/UTH | SAU/UTH |
| Ovins - Résultats techniques | 54,1 | 52,4 | 53,2 | 47,9 | 59,6 | 55,4 | 45,9 | 50,6 | 40,9 |
| Nb agnelage/femelle > 1 an | 109,7 % | 100,6 % | 100,6 % | 100,6 % | 114,9 % | 114,9 % | 112,5 % | 103,2 % | 97,4 % |
| Prolifcité | 143,5 % | 150,9 % | 150,9 % | 150,9 % | 151,9 % | 151,9 % | 146,6 % | 163,0 % | 145,8 % |
| Mortalité | 9,7 % | 16,2 % | 16,2 % | 16,2 % | 16,0 % | 16,0 % | 13,1 % | 22,2 % | 15,0 % |
| Nb agneaux produits / femelle de plus d'un an | 142 % | 127 % | 142 % | 142 % | 147 % | 147 % | 143 % | 131 % | 11,1 % |
| kg concentré / brebis | 106,7 kg | 141,9 kg | 141,9 kg | 141,9 kg | 193,4 kg | 190,2 kg | 185,3 kg | 162,2 kg | 124 % |
| Ventre d'agneaux gras | Pds connu | Ts agnx | Pds connu | Ts agnx | Pds connu | Ts agnx | Pds connu | Ts agnx | 143,4 kg |
| Poids net (kg/tête) | 18,5 | 17,2 | 17,3 | 17,3 | 17,8 | 17,8 | 18,0 | 16,7 | 17,4 |
| F / kg net | 29,5 | 30,0 | 30,3 | 30,3 | 540 | 540 | 513 | 30,6 | 30,2 |
| F / tête | 547 | 556 | 516 | 523 | 552 | 552 | 512 | 512 | 525 |
| Productivité pondérale | brute | autonome | brute | autonome | brute | autonome | brute | 11,1 | 11,1 |
| kg net agneaux / brebis | 25,1 | 18,9 | 11,8 | 22,4 | 13,8 | 24,3 | 20,3 | 20,5 | 20,5 |
| kg net agneaux / UTH | 7685 | 5768 | 5473 | 3301 | 7482 | 4600 | 6940 | 3998 | 9528 |
| kg net agneaux / ha SFP | 150 | 112 | 126 | 76 | 154 | 94 | 224 | 141 | 158 |
| % d'autonomie | 75,1 % | 60,3 % | 61,5 % | 61,5 % | 62,9 % | 62,9 % | 56,7 % | 54,1 % | 54,1 % |

| Groupes | Herbagers autonomes | Herbagers moins autonomes | Intensifs modérés | Intensifs réussis | Intensifs extrêmes | Grands troupeaux + salariés | Grandes SAU + cultures |
|---|---------------------|---------------------------|-------------------|-------------------|--------------------|-----------------------------|------------------------|
| Nombre dans la moyenne | 6 | 4 | 2 | 4 | 2 | 2 | 8 (*) |
| Résultats économiques | | | | | | | |
| Ovins | F / Brebis | F / Brebis | F / Brebis | F / Brebis | F / Brebis | F / Brebis | F / Brebis |
| Produit ovin | 959 | 796 | 884 | 951 | 858 | 865 | 795 |
| dont aides ovin | 178 | 179 | 164 | 187 | 247 | 205 | 196 |
| Charges proportionnelles | 245 | 299 | 365 | 338 | 317 | 356 | 274 |
| dont lait | 10 | 9 | 13 | 14 | 17 | 34 | 14 |
| concentré | 167 | 219 | 251 | 257 | 234 | 249 | 194 |
| vétérinaire | 40 | 35 | 56 | 31 | 34 | 29 | 28 |
| Frais SFP Ovins | 43 | 40 | 66 | 63 | 92 | 89 | 57 |
| Marge brute ovine finale | 670 | 457 | 452 | 444 | 420 | 461 | |
| Résultats surface fourragère principale | | | | | | | |
| ha ensilage maïs en % SFP | 0 | 2 | 0 | 11 | 7 | 0 | 3 |
| ha ensilage herbe en % SFP | 1 | 4 | 0 | 9 | 13 | 2 | 3 |
| STH en % SFP | 9 | 31 | 3 | 11 | 6 | 7 | 27 |
| unités N / ha SFP | 7 | 17 | 25 | 49 | 78 | 40 | 43 |
| unités P et K / ha SFP | 27 - 24 | 21 - 27 | 34 - 49 | 25 - 36 | 65 - 84 | 60 - 52 | 28 - 30 |
| Total frais SFP (F/ha) | 259 | 267 | 458 | 672 | 963 | 683 | 456 |
| Changement UGB / ha | 1,02 | 1,10 | 1,12 | 1,52 | 1,63 | 1,32 | 1,16 |
| Marge SFP | 4 039 | 2 980 | 3 190 | 4 921 | 4 132 | 3 233 | 3 299 |
| F / ha | 207 965 | 129 484 | 158 284 | 163 678 | 103 764 | 194 959 | 170 222 |
| Rendements (q / ha) | | | | | | | |
| Céréales | 47,7 | 40,9 | 49,2 | 51,1 | 44,6 | 35,8 | 42,7 |
| Autres | 63,0 | 39,4 | 65,0 | 54,7 | 38,0 | 52,7 | 43,2 |
| Marge brute F / ha | 2 385 | 2 403 | 2 979 | 3 218 | 2 694 | 1 483 | 2 387 |
| Céréales | 4 030 | 2 274 | 3 069 | 2 480 | 606 | 1 864 | 4 862 |

| Groupes | Herbagers autonomes | Herbagers moins autonomes | Intensifs modérés | Intensifs réussis | Intensifs extrêmes | Grands troupeaux + salariés | Grandes SAU + cultures |
|---|---------------------|---------------------------|-------------------|-------------------|--------------------|-----------------------------|------------------------|
| Nombre dans la moyenne | 6 | 4 | 2 | 4 | 2 | 2 | 8 (*) |
| Résultats globaux | F/ha 4 141 | F/UTH 224 001 | F/ha 3 067 | F/UTH 163 094 | F/ha 4 639 | F/UTH 212 737 | F/ha 3 248 |
| Marge brute globale | | | | | | | F/UTH 262 845 |
| Charges struct. réelles | | | | | | | |
| (+ CP non affectables) | | | | | | | |
| 1 709 | 92 428 | 2 264 | 120 384 | 2 179 | 129 916 | 2 416 | 110 800 |
| Revenu agricole | | | | | | | |
| Revenu du travail et des capitaux | | | | | | | |
| Aides ov + bov + ch + aides générales | 2 432 | 131 573 | 803 | 44 134 | 1 214 | 72 374 | 2 223 |
| Total (% du revenu agricole) | 2 119 | 114 607 | 754 | 40 114 | 1 137 | 67 763 | 2 147 |
| Aides ov + bov + ch + aides générales | 1 006 | 54 436 | 945 | 50 228 | 921 | 54 882 | 1 175 |
| Total (% du revenu agricole) | 163 | 8 815 | 166 | 8 811 | 184 | 10 948 | 222 |
| | 48,1 | 138,2 | | 91,0 | | 62,8 | |
| Détail charges de structure (F/ha) | | | | | | | |
| Travail | Réelle 229 | Compar. 229 | Réelle 258 | Compar. 166 | Réelle 220 | Compar. 174 | Réelle 368 |
| Mécanisation | 394 | id | 634 | id | 543 | id | 1 060 |
| Bâtiments | 164 | id | 132 | id | 106 | id | 297 |
| Foncier | 443 | 756 | 586 | 726 | 628 | 705 | 699 |
| Clôtures | 20 | id | 11 | id | 5 | id | 11 |
| Frais financiers | 148 | id | 359 | id | 410 | id | 226 |
| Divers | 272 | id | 253 | id | 255 | id | 300 |
| Total | 1 669 | 1 983 | 2 233 | 2 281 | 2 166 | 2 244 | 2 418 |
| dont amortissements | 398 | | 543 | | 373 | | 657 |
| Trésorerie | F | F/UTHF | F | F/UTHF | F | F/UTHF | F |
| Revenu agricole | 212 709 | 131 573 | 66 201 | 44 134 | 94 087 | 72 374 | 192 406 |
| Augm. stock de production | 2 502 | | 25 644 | | 14 203 | | 24 515 |
| Rembours. cap. d'exp. | 33 483 | | 66 399 | | 48 975 | | 45 690 |
| Annuité foncière | 44 748 | | 14 388 | | 16 612 | | 48 100 |
| Disponible I | 163 513 | 101 144 | 18 550 | 12 367 | 29 952 | 23 040 | 150 928 |
| Nouveaux investissements | 37 863 | | 82 758 | | 65 576 | | 105 836 |
| Nouveaux emprunts reçus (hors fonciers) | 26 300 | | 108 498 | | 113 450 | | 16 388 |
| Disponible II | 151 953 | 93 992 | 44 290 | 29 527 | 77 826 | 59 866 | 61 479 |
| % du revenu agricole | 71,4 | | 66,9 | | 82,7 | | 32,0 |

(*) dont 2 appartiennent aussi aux Intensifs Réussis.